

QUI DES DEUX EST LE GENDARME ?

Une femme et un gendarme sont devant le tribunal de police correctionnelle. Heureusement, l'une a les habits de son sexe et l'autre l'uniforme de son corps, sans cela on serait assez embarrassé de dire qui des deux est le gendarme, même en les voyant lutter ensemble. La femme est prévenue de vagabondage et de rébellion ; la rébellion, le gendarme la fera connaître ; quand au vagabondage, il est établi par l'absence de ressources et de domicile de la prévenue.

M. le président.—Vous aurez à dire qui vous êtes et ce que vous êtes, car, en fait de papier, on n'a saisi sur vous qu'une pièce singulière quand elle est trouvée en possession d'une femme ; cette pièce, c'est un certificat de libération du service militaire. (*Rires bruyants dans l'auditoire.*) Vous vous expliquerez tout à l'heure.

Le gendarme.—J'ai arrêté sur la route cette femme, qui était en train de rouler dans la boue et d'assommer à coups de poings un individu qui, cependant, était d'une taille assez robuste ; il se débattait, se débattait comme il pouvait ; mais elle était à genoux sur les jambes de l'individu, et les lui maintenait : d'une main elle le tenait à la gorge, et de l'autre elle lui crevait le nez à coups de poing. Il criait : " Au secours ! à l'assassin ! "

J'ai accouru à son aide, et j'ai eu toutes les peines du monde à le débarrasser de la prévenue. J'étais parvenu à la relever, et je la tirais de toutes mes forces par un bras, mais elle avait rattrapé l'individu par les cheveux, et elle l'entraînait avec elle. Il a fini par lui faire lâcher prise, ou plutôt il s'est trouvé dégagé, parce que la poignée de cheveux s'est arrachée, et est restée dans la main de cette furie. (*Rires.*) Ah ! elle en a une poigne, celle-là ! et elle tire même la savate, car elle m'a passé la jambe et m'a fait tomber. L'individu et moi, nous avons couru après elle et vous n'avez pas idée de la lutte qu'il nous a fallu soutenir pour nous rendre maîtres de sa personne ; moi, elle m'a menacé de me faire avaler mon sabre. (*Rires bruyants dans l'auditoire.*) Finalement que nous sommes parvenus à l'attacher et à l'emporter ; c'est au point qu'ayant trouvé sur elle un certificat de libération du service militaire, nous avons cru que c'était un grenadier de la garde habillé en femme. (*Nouveaux rires.*) Seulement, comme elle n'a pas de barbe et qu'on voit bien, en la regardant, que c'est une femme, nous avons dit simplement : Avec des femmes comme ça, on ferait une rude guerre. Voilà la chose authentique et verbalisée comme j'ai eu l'honneur de la rédiger.

M. le président (*à la prévenue.*)—Pourquoi frappez-vous un homme sur la route ?

La prévenue.—Monsieur, parce qu'il m'a accostée en disant que j'étais la plus rude femme qu'il ait jamais vue et qu'il a voulu me faire des entreprises incongrues ; alors je lui ai posé une gifle ; sur quoi il a voulu se rebiffer, et je me suis défendue comme j'ai pu et, sans le gendarme, je succombais comme deux et deux font quatre.

M. le président.—Ce n'est pas ce que dit le gendarme, puisqu'il déclare qu'il a eu beaucoup de peine à retirer cet homme de vos mains.

La prévenue.—J'étais si en colère que ça me donnait des forces : un homme que je ne connais pas et que, sans me faire la moindre déclaration ni me dire qu'il m'aime, il s'en vient m'appréhender d'un attentat malhonnête.

M. le président.—Nous allons l'entendre.

Le don Juan de grande route est appelé à la barre ; il prétend qu'il avait un petit coup de vin et reconnaît qu'il a, en effet, plaisanté un peu avec la prévenue ; mais, dit-il, si j'avais su avoir affaire à une gaillarde comme ça, je ne m'y serais pas frotté.

M. le président (*à la prévenue.*)—Maintenant, dites-moi donc ce que c'est que ce certificat de libération du service militaire trouvé en votre possession ?

La prévenue.—Monsieur, je vais vous dire : je l'ai trouvé ; alors il m'est venu une idée. Etant pas mal forte...

M. le président.—En effet, le gendarme et cet individu en savent quelque chose.

La prévenue.—Je m'ai imaginé de travailler comme homme pour gagner davantage ; si bien que j'ai trouvé de l'ouvrage comme ancien militaire. (*Rires bruyants.*) J'ai été garçon de ferme, maçon, charretier, cordonnier ; finalement qu'un jour, voilà un de mes patrons qui me dit : Ecoute, t'es un rude gars, un cheval au travail, tu ne te déranges pas, tu ne te soûles jamais, si ça te va, je te donne ma fille en mariage. (*Hilarité bruyante et prolongée.*) Vous comprenez mon embarras ; j'ai été obligée de lui dire la chose et qu'alors, tous les autres ouvriers sachant ça, il n'y avait plus moyen de rester ; c'est donc de là que j'ai cessé de faire l'homme, et je venais à Paris quand l'affaire du gendarme est arrivée.

M. le président.—Pouvez-vous dire chez qui vous avez travaillé ?

La prévenue.—Certainement.

La prévenue donne les noms et les adresses des divers patrons qui l'ont employée comme homme, elle fait notamment connaître celui qui lui a offert sa fille en mariage. (*Hilarité prolongée.*)

Le tribunal a acquitté la prévenue.

NOUVELLES DIVERSES

La banque Nationale se propose d'établir une succursale à Winnipeg.

George Newell, de Aylmer, Ont., s'est suicidé en se flambant la cervelle. Il laisse une femme et six enfants en bas âge.

Depuis la fondation de l'Asile de Beauport, il y a 35 ans, 4,277 patients y ont été admis ; sur ce nombre 1,162 ont été guéris et ont pu quitter l'institution.

Philéas Brazeau, enfant de huit ans, a été envoyé à l'école de Réforme pour cinq ans, par le Recorder, pour s'être enfui de la maison paternelle.

Samedi dernier, M. Tirard et lord Lyons, ambassadeur anglais à Paris, ont eu une entrevue avec M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, entrevue qui a trait aux relations de commerce entre la France et le Canada.

Une élève du couvent de Rimouski est morte dernièrement des fièvres typhoïdes. Toutes les autres pensionnaires de l'institution sont retournées dans leurs familles.

Alfred Damour, employé dans les bureaux de la poste de Montréal, et accusé d'avoir volé des lettres chargées, a été reconnu coupable par le jury. Il a été condamné à dix années de pénitencier.

On expédie actuellement d'Ottawa de grandes quantités de pommes de terre dans l'Ohio, E.-U., où la récolte a manqué l'année dernière.

Nous voyons avec plaisir la distinction spéciale que les grands journaux quotidiens de New-York donnent aux témoignages des hommes tels que Barnum, Barley et Hutchisson en faveur de l'Huile de St. Jacob. Eux aussi en ont fait l'essai. De là ce haut témoignage. (*Cincinnati Enquire.*)

On vient de faire, sur le littoral normand, l'essai d'un nouveau bateau de sauvetage. Ce bateau est en toile goudronnée, montée sur ressorts, et peut se fermer ou s'ouvrir comme un *claque*.

Dans les expériences, deux hommes ont, en cinq minutes, déplié et grée le bateau et l'ont lancé à la mer.

Cette sorte d'embarcation, une fois repliée, peut être pendue à bord ou appliquée au bassin d'un port sans encombrement. Cinquante de ces canots de toile peuvent être chargés à fond de cale sans augmenter le chargement, et ils permettent de sauver, en cas de péril, les passagers et les marins.

Celui qui a été expérimenté pouvait porter trente personnes. Ce bateau pourra rendre des services principalement dans les incendies en mer, les avaries, voies d'eau, etc.

Voici quelques chiffres intéressants sur les dépenses faites par quelques-unes des grandes puissances pour la construction de nouvelles forteresses pendant les dix dernières années.

L'Allemagne a dépensé à cet effet environ 500 millions de francs, dont 150 millions pour les fortifications en Alsace-Lorraine.

Les dépenses de l'Autriche-Hongrie s'élèvent à 40 millions de francs pour les nouveaux forts de Cracovie, du Tyrol et de Galicie.

Le gouvernement italien, depuis l'année 1872, a déjà employé pour des travaux de fortifications une somme de 160 millions.

Enfin, la France a dépensé pour le même objet 400 millions depuis 1872 jusqu'à 1879. Dans le courant de cette dernière année, 30 millions ont été en outre consacrés à la construction de nouveaux forts, et le budget de 1882 contient pour le même objet un crédit supplémentaire de 70 millions de francs.

Les ouvriers, au commencement du printemps, avant de reprendre les travaux, devraient se purger, afin de jouir d'une bonne santé tout l'été, et pour cela ils doivent faire usage des Amers de Houblon et les recommander à leurs familles.—*Burlington Hawkeye.*

Décès

A Montréal, le 16 courant, à l'âge de vingt ans et huit mois, Marie-Joséphine-Alexina Mazurette, épouse de M. Joseph Bélanger, relieur.

Son enterrement a eu lieu samedi dernier à l'église Saint-Joseph. Un grand nombre d'amis suivait le corbillard. Témoignage d'estime donné à la famille désolée.

LES ÉCHECS

Montréal, 23 mars 1882.

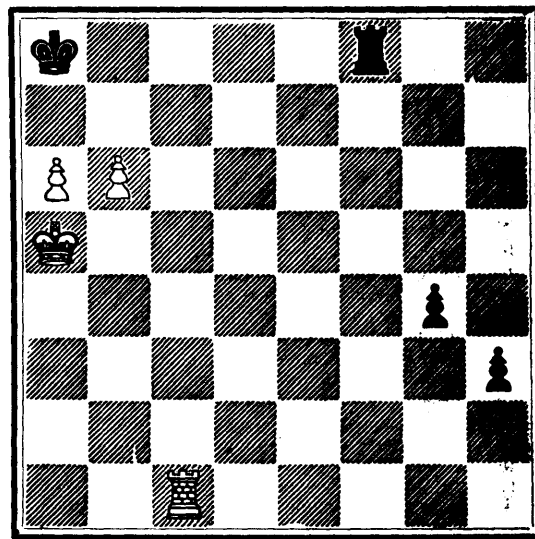
Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 302.—MM. H. Lalandry, New-York ; N. P., Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudeu, Québec ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, F. Gingras, Trois-Rivières.

FIN DE PARTIE No. 28.

NOIRS.—4 pièces.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION.—No. 302.

Blancs.

- 1 C 4e FR
- 2 D 5e CD
- 3 D ou C, échec et mat.

Noirs.

- 1 R 5e D
- 2 Ad libitum.

Dans un débit de tabac :

Entre une petite fille, grande tout juste pour atteindre, en se haussant, le comptoir du bout des doigts.

La débitante.—Et toi, mon enfant ?

La petite fille.—Vous me donnerez deux sous de tabac à priser.

Et pas bien sûr d'avoir fait sa commission en entier, et voulant se faire comprendre davantage, elle ajouta : —Pour mettre dans le nez...

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorges et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester, N.-Y.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant* de *Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. Les *Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulagent l'irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.